

Motion de Mme Michèle Künzler, MM. Guy Valance et Roberto Brogini: «Mise à l'enquête publique du règlement sur les PUS».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 22 avril 1998)

MOTION

Considérant qu'après plus de dix ans d'études et de tergiversations il est nécessaire de conclure,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire diligence pour la mise à l'enquête publique des PUS. Le Conseil municipal demande que cette mise à l'enquête ait lieu le mois suivant le vote du règlement définitif des plans d'utilisation du sol.

De plus, le Conseil municipal demande au Conseil administratif que les résultats de l'enquête publique soient transmis, dès la clôture, à la commission de l'aménagement et à la commission du règlement, pour que celles-ci puissent statuer et revenir en séance plénière pour le troisième débat.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif que les PUS fassent l'objet d'une consultation avec le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement.